

Donnons-nous les moyens!

Le gouvernement Charest nous annonce une vaste consultation pré-budgétaire pour faire face au déficit. On nous dit que toutes les options sont sur la table... sauf celle de toucher aux impôts. Belle consultation!

Il est certainement important d'augmenter les revenus de l'État pour faire face aux défis de la société québécoise. Cependant, la façon de collecter cet argent a un impact direct sur l'évolution de notre société. Une hausse des tarifs handicapera les plus vulnérables de notre société. Une hausse des impôts, et surtout le retour à plus de trois paliers d'imposition, ferait payer chacun en fonction de ses revenus. Se donner des services collectifs est la façon la moins coûteuse d'avoir accès à ces services. L'impôt est la façon la plus juste de payer pour nos services publics.

Critiquant le document pré-paratoire de la consultation pré-budgétaire, Jean-François Lisée, ancien conseiller des premiers ministres Jacques

Parizeau et Lucien Bouchard, en tire ces deux informations: les Québécois reçoivent annuellement 17,5 milliards \$ en services de l'État de plus que les Ontariens, pour un coût de seulement 7 milliards \$ de plus (L'actualité.com, 16 décembre 2009).

Si l'envie nous vient de payer directement pour nos services, nous pouvons regarder du côté des États-Unis où le coût du système de santé par habitant est le plus élevé au monde (même s'il réussit à laisser de côté 10 % de sa population). Est-ce là le modèle à suivre? Quel type de société voulons-nous? Pourquoi choisir de faire payer les plus pauvres?

Une augmentation de la facture d'électricité a beaucoup plus d'impact sur une famille à bas revenus ou de la classe moyenne que sur une famille aisée. Selon un document de l'Institut de recherche et d'information socio-économique paru en décembre dernier (www.iris-recherche.gc.ca), une hausse

de 1 ¢ du prix de l'électricité fait augmenter de 0,7 % la part du revenu payé à l'État pour les 20 % des contribuables les plus pauvres, de 0,44 % pour les 20 % de la classe moyenne et de 0,24 % pour les 20 % des contribuables les plus riches. Au contraire, une hausse de 0,5 % des impôts n'amènerait aucune hausse pour les 20 % les plus pauvres, et une hausse de 0,31 % et 0,54 %, respectivement, pour les 20 % de la classe moyenne et les 20 % les plus aisés.

Il est possible aussi de faire payer aux entreprises leur juste part de la facture. Selon Omar Aktouf, professeur à HEC-Montréal: «Ce ne sont pas les impôts bas et les généreuses subventions qui attirent et retiennent les entreprises au 21^e siècle, mais le niveau d'instruction de la population». (L'actualité.com, 30 décembre). Donnons-nous les moyens d'investir dans notre richesse, dans nos individus!

Julie Dionne, porte-parole
Québec solidaire Estrie